ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

M. Joseph LANIEL

Candidat dans la circonscription de LISIEUX-FALAISE

s'adresse à ses Electeurs et à ses Electrices

MESDAMES,
MESSIEURS,
CHERS CONCITOYENS,

La France, il y a six mois à peine, a évité de justesse la guerre civile. Elle le doit au Général de Gaulle, dont la voix s'est élevée, alors, disant : « Je me mets de nouveau au service de la Nation. »

Comment n'aurais-je pas été des premiers à reconnaître cette voix, évocatrice pour moi d'un passé de luttes communes ? Comment aurais-je hésité à me mettre au service de la politique de celui qui se proposait, avec courage, au Pays pour le sauver encore une fois ?

Des institutions nouvelles seront bientôt en place. Mais les graves problèmes de la politique française n'en seront pas pour autant résolus.

Deux questions essentielles dominent nos préoccupations actuelles et conditionnent notre avenir :

— d'une part **le rétablissement de la Paix française en Algérie ;**

— d'autre part, **la remise en ordre de nos finances et le soutien de notre économie menacée de récession.**

***

En Algérie, les pouvoirs accordés au Chef du Gouvernement par les nouvelles institutions lui permettent de préparer son action dans le calme et le secret, puis d'agir vite ; il faut s'en féliciter.

La politique que je propose dans ce domaine est de faire confiance au Général de Gaulle, d'éviter de le gêner dans ses actes. Je crois que là est le meilleur moyen de parvenir au plus tôt à la paix, à **la Paix française** en Algérie, et de revoir bientôt nos enfants, qui défendent vaillamment là-bas l'intérêt et le prestige de la Patrie.

***

Cependant, **la santé économique et financière** d'un grand Pays est à la fois la condition de sa puissance dans le monde et de son équilibre social à l'intérieur.

Or, de ce point de vue, notre Pays est loin d'être en bonne santé.

L'équilibre de nos finances est redevenu précaire. L'économie plie sous le poids des charges écrasantes et d'une fiscalité démentielle, l' « expansion dans la stabilité » que nous avions inaugurée risque de faire place à une dangereuse récession. Et tout cela menacerait rapidement le calme social de la Nation.

Pour redresser cette situation, si j'ai l'honneur d'être encore une fois votre élu, la politique économique et financière, dont je m'efforcerai de défendre les principes et d'assurer le retour, est celle qui a fait ses preuves dans des circonstances auxquelles ressemblent, sous bien des aspects, celles que nous avons devant nous.

Les résultats acquis à cette époque ne sont-ils pas la meilleure démonstration de l'efficacité et de la qualité de cette politique ?

En bref mon gouvernement avait, en 1953, trouvé les caisses de l'Etat vides de francs et de devises. En douze mois, il les a remplies, et ceci pour deux ans, comme l'expérience l'a montré, tandis que le cours du napoléon passait de 3.950 fr. à 2.750.

En 1953, nous avons trouvé l'économie en pleine récession, notamment dans le domaine agricole.

En 1954, nous avions mis en place la politique d' « **expansion dans la stabilité** » dont les effets se sont fait sentir pendant plusieurs années au profit de toutes les catégories sociales, mais qui se trouve actuellement en danger.

Je pense que cette politique doit être, coûte que coûte, continuée, car l'expansion économique est notamment **indispensable à l'avenir de notre jeunesse,** si inquiète de la difficulté de trouver des débouchés à son activité.

Ma politique de stabilité de la monnaie et du prix de la vie intéresse plus encore les Vieux, les Retraités — ces victimes désignées du désordre financier et des dévaluations en découlant — qui, pourtant, méritent le respect et la sollicitude de la Nation, ainsi que je le leur ai témoigné.

Les résultats que j'ai obtenus et dont je me permets de vous rappeler l'essentiel ci-contre, ne pèsent-ils pas davantage que des discours ou des promesses, pour permettre à l'électeur d'apprécier les garanties apportées par les candidats entre lesquels il doit choisir ?

***

Ce sera, en effet, la tâche essentielle du nouveau Parlement que de résoudre ces problèmes. Certes, les solutions à proposer seront soumises à l'arbitrage du Chef du Gouvernement, mais dans un domaine aussi complexe, il ne peut faire tout lui-même et le principe démocratique exige que les diverses tendances de l'opinion aient la possibilité de se faire entendre.

La présence dans les assemblées d'hommes ayant acquis à l'ouvrage l'**expérience des affaires de l'Etat** et l'influence nécessaire pour défendre utilement leurs points de vue, me paraît essentielle.

C'est parce que je crois avoir acquis, au long de ma carrière, cette expérience et cette influence, que je viens une fois encore les mettre à votre service.

Je m'y sens autorisé moins par les discours que j'ai pu prononcer que par les **résultats** que mon Gouvernement a obtenus pendant l'année où il a exercé le pouvoir, de juin 1953 à juin 1954, époque à laquelle **je fus renversé** et remplacé **par M. Mendès-France.**

Pour me suppléer éventuellement, je me suis tourné vers **M. Bernard DROUET,** personnalité bien connue des milieux agricoles, habitant **aux confins du Pays d'Auge et de la plaine de Falaise.**

En m'adressant à un officier de réserve qui fit la guerre de 1939, comme moi-même celle de 1914, et dont le fils est actuellement sous les drapeaux en Algérie, j'ai voulu souligner **ma solidarité avec les Anciens Combattants des trois générations.**

En pensant au Maire de Vieux-Fumé qui, en dix ans d'administration, a modernisé cette commune rurale et préside un Syndicat d'adduction d'eau inter-communal, j'ai tenu à marquer l'intérêt que je porte à **l'équipement de nos campagnes** et à **m'affirmer le défenseur des libertés locales comme de toutes nos libertés fondamentales, et notamment de la liberté de l'enseignement.**

En me tournant vers un ingénieur qui, tout récemment encore, était à la tête d'une importante exploitation et est maintenant en rapport avec les milieux commerciaux et industriels, **j'affirme l'étroite solidarité qui, dans mon esprit, doit unir toutes les activités professionnelles pour le renouveau de notre Pays.**

***

Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

La carrière politique que j'ai entreprise, porté par votre sympathie, et qui m'a conduit de ma première fonction publique, celle de **Maire de ma chère commune rurale de Notre-Dame-de-Courson, jusqu'à la Présidence du Gouvernement de la République, cette carrière** ne m'appartient pas à moi seul ; elle **vous appartient** aussi puisque c'est vous qui m'y avez engagé et m'y avez toujours, contre vents et marées, maintenu.

C'est donc à vous que je m'adresse. **Vous direz si je dois continuer à vous servir. Si vous répondez « oui », c'est avec toute ma reconnaissance, toute mon amitié et tout mon dévouement que je répondrai à votre confiance.**

Joseph LANIEL,
Ancien Président du Conseil des Ministres,
Candidat Républicain des Indépendants et Paysans.

Mieux que des promesses, ce sont...

des RÉSULTATS garants de son action future

que le Président LANIEL vous expose !

AGRICULTEURS

Pour que vous soyez des Français à part entière...
LE PRÉSIDENT LANIEL

le premier

- A ARRÊTÉ LES IMPORTATIONS DE CHOC
- A MAINTENU LES PRIX AGRICOLES ;
- A CRÉÉ LA S.I.B.E.V. pour le marché de la viande ;
- A AMÉLIORÉ LA SITUATION DES PRODUCTEURS DE LAIT ;
- A INDEXÉ LE PRIX DU BLÉ ;
- A FAIT VOTER LA BONIFICATION DE 15 % SUR LE MATÉRIEL AGRICOLE ;
- A MAJORÉ LES CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS ;
- A ORGANISÉ LES MARCHÉS AGRICOLES.

« **La politique du Gouvernement LANIEL a contribué à atténuer la crise agricole, à diminuer nos dépenses, nos recettes restant constantes... Mendès-France, lui, a baissé le prix du blé, considérablement majoré la taxe de résorption, baissé le prix de la betterave, du lait, des pommes de terre, avec, en contre-partie, une hausse des charges sociales.** » (Evreux, 17 janvier 1955.)

COMMERÇANTS - ARTISANS INDUSTRIELS

Ayant trouvé les Caisses de l'Etat vides et la récession économique menaçante...

LE GOUVERNEMENT LANIEL

- A DIMINUÉ LES IMPOTS DE 150 MILLIARDS ;
  - — 10 % sur le revenu des traitements et salaires,
  - — suppression de la taxe à la production sur les biens d'équipement,
  - — détaxe des revenus investis ;
- A AMÉLIORÉ LES CONDITIONS DU CRÉDIT :
  - — abaissement du taux de l'escompte,
  - — augmentation des dotations pour les investissements,
  - — institution d'un système de crédit à 15 ans ;
- A MIS EN APPLICATION UN PLAN QUI FIT PROGRESSER LA PRODUCTION DE 10 %.

LA POLITIQUE LANIEL, c'est...
L'EXPANSION DANS LA STABILITÉ

SALARIÉS - FONCTIONNAIRES ANCIENS COMBATTANTS - RETRAITÉS PENSIONNÉS

LE GOUVERNEMENT LANIEL
a voulu que vous bénéficiez du redressement économique :

- EN RELEVANT DE 10 % LES BAS SALAIRES ;
  DE 15 % LES TRAITEMENTS publics les plus modestes ;
- EN AUGMENTANT LES PRESTATIONS SOCIALES DE 10 A 20 % ;
- EN DÉGREVANT DE 10 % LES REVENUS DU TRAVAIL ;
- EN DÉTAXANT DIVERSES DENRÉES ALIMENTAIRES ;
- EN METTANT EN VIGUEUR LE PLAN QUADRIENNAL, REVALORISANT LES PENSIONS des **Anciens Combattants** et des **Veuves de Guerre.**

« **Durant le Gouvernement LANIEL, pour la première fois depuis très longtemps, les salaires se sont relevés, tandis que le niveau des prix restait stable** », a dit M. LEVARD, Secrétaire Général de la C.F.T.C.

SINISTRÉS et MAL LOGÉS

Après avoir voulu faire reconnaître, par la Constitution de 1946 votre droit à la réparation intégrale de vos dommages de guerre,

M. Joseph LANIEL

a été le Rapporteur du projet de loi sur les dommages de guerre, puis le Président de la Caisse Autonome de la Reconstruction.

CHEF DU GOUVERNEMENT

il a :

- CRÉÉ LA CONTRIBUTION PATRONALE DE 1 % sur le montant des salaires en faveur du logement et permis aux Chambres de Commerce **d'apporter leur concours**, grâce à quoi le C.I.L.C.I. a entrepris son important programme de construction ;
- DÉGAGÉ 10 MILLIARDS POUR LES CITÉS D'URGENCE ;
- ACCRU LES POSSIBILITÉS DE PRÊT A LA CONSTRUCTION ;
- FIXÉ LES RÈGLES DE L'EPARGNE-CONSTRUCTION ;
- DOUBLÉ LE NOMBRE DE LOGEMENTS CONSTRUITS PAR AN ;
- RÉDUIT LE COUT DE LA CONSTRUCTION.

La construction est un objectif majeur de M. LANIEL...
Et « quand le bâtiment va, tout va ».

La Constitution change,

MAIS VOS PROBLÈMES DEMEURENT

et les solutions appliquées par le **Président LANIEL** sont **LES PLUS EFFICACES**

M. Joseph LANIEL a toujours été et reste LE MEILLEUR DÉFENSEUR DE VOS INTÉRÊTS

Imprimerie MORIÈRE, Lisieux. — 1958